Offre d'emploi

Technicienne ou technicien aux réclamations

Ton équipe : Direction des services juridiques

Deviens la technicienne ou le technicien aux réclamations de notre ville. Vous avez un talent pour résoudre les litiges et une passion pour le service à la clientèle? Votre professionnalisme et votre tact font de vous un atout indispensable? Rejoignez-nous et transformez votre passion en carrière!

Période d'affichage: 15 novembre au 1er décembre 2024

Type d'emploi : poste permanent à temps complet (33,75 heures/semaine) **Salaire :** de 26,77 \$ à 34,06 \$/heure selon l'expérience de travail (salaire 2022)

Télétravail : selon les besoins de la direction

Ton rôle

- · Analyser les dommages occasionnés aux biens de la Ville et rédiger les avis de réclamation;
- · Identifier et transmettre les demandes d'indemnisation aux assureurs;
- Effectuer le suivi avec l'assureur et remettre les indemnités au Service de la trésorerie;
- Assister la ou le responsable aux assurances et aux réclamations dans le traitement des réclamations en responsabilités civiles présentées et dans les suivis des différentes assurances détenues par la Ville;
- · Enquêter sur les événements préjudiciables entraînant des indemnités;
- · Agir comme ressource auprès des tribunaux pour les demandes d'indemnisation;
- · Signaler les réparations nécessaires pour éviter de futures réclamations.

Tes avantages

- Assurance collective complète pour l'employé(e) et ses personnes à charge avec contribution de l'employeur;
- · Régime de retraite à prestations déterminées avec contribution de l'employeur;
- 12 journées de maladie, 5 journées modulables, 13 jours fériés en plus de périodes de vacances adaptées;
- Programme d'aide au personnel et sa famille avec des séances en compagnie de spécialistes (psychologie, nutrition, orientation scolaire, en aide financière, etc.).

As-tu le profil?

Exigences

- DEC en techniques de services financiers et d'assurance ou en techniques juridiques;
- Détenir une certification de l'AMF en assurance de dommages ou d'expertise en règlement de sinistres (atout);

OU

- · Diplôme d'études collégiales;
- AEC en assurance de dommages;
- Détenir une certification de l'AMF en assurance de dommages ou d'expertise en règlement de sinistres (atout).

Qualifications et habiletés requises

- · Perspicacité dans le domaine des enquêtes ou du crédit;
- Connaissance pratique et fonctionnelle de l'informatique permettant de travailler de façon efficace;
- · Capacité à planifier et organiser son travail avec méthode;
- · Habileté à négocier et bonne capacité de persuasion;
- · Capacité de prendre en charge plusieurs dossiers et de respecter des délais serrés;
- Esprit d'analyse et de synthèse assorti d'un sens critique bien développé;
- · Habileté à communiquer verbalement et par écrit



Viens travailler pour ton monde.

Être technicienne ou technicien aux réclamation pour la Ville de Trois-Rivières, c'est plus qu'un qu'un régime de retraite avantageux et des beaux horaires.

C'est changer la donne pour 144 472 Trifluviennes ou Trifluviens. Tous les jours d'une façon différente.

C'est collaborer avec1 300 collègues allumés qui te donnent envie d'aller au travail le matin.

C'est avoir une famille qui se serre les coudes et qui t'entraîne toujours vers le haut.

C'est faire partie d'une équipe qui est fière de ce que tu fais et qui te dit « merci ».

Concours 2024-082-A

Tu te reconnais? Envoie-nous ta candidature. En plus, ta mère va être fière.

Fais parvenir ton curriculum vitae avant le 1^{er} décembre 2024 en spécifiant le numéro de concours dans l'objet.

Par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières.

emplois.v3r.net



Une personne de l'équipe des Ressources humaines se fera un plaisir de vous donner des précisions.

À noter que la Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

